



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

COMPTE-RENDU COMITE TECHNIQUE LOCAL du 27/08/2015

*Les représentants FO pour ce CTL :
Frédéric FAUCHARD et Sébastien LIEVRE*

*** Notre déclaration liminaire :**

Mr Le Président du Comité Technique,

Tout d'abord, nous dénonçons la date de ce Comité Technique en plein mois d'août et pendant les vacances scolaires d'été ! Comme vous pouvez le constater, 4 de nos élus sont absents aujourd'hui et ne peuvent donc pas honorer leurs mandats, c'est inacceptable.

Nous souhaitons revenir sur les projets de restructuration en cours, notamment les fermetures programmées des Trésoreries de La Mothe-Achard et de Maillezais. Nous avons pendant l'été contacté les élus et parlementaires vendéens concernés, et il s'avère que vos projets sont loin de faire l'unanimité. Ces élus sont loin de partager votre enthousiasme et dénoncent souvent cette situation inacceptable pour eux et pour leurs administrés. Nous vous en avons d'ailleurs déjà fait part lors d'une audience que vous nous avez accordé courant juillet. Pouvez-vous dire aujourd'hui où en sont tous ces projets ? Nous dénonçons une fois de plus toutes ces restructurations de services (fermeture de trésorerie, transfert du recouvrement vers les SIP, fusion des SIE, création du PCR, etc...) qui n'ont qu'un seul but : absorber de nouvelles suppressions d'emplois sans se soucier réellement du service public au sens où nous l'entendons, nous, organisation syndicale qui sommes fermement attachés à un service public républicain de proximité au service des usagers. Ces projets n'ont aucune cohérence, la seule logique étant de faire des économies à court terme, sans se soucier de l'impact sur les populations. Ce sont une fois de plus les usagers (les particuliers, les professionnels et les élus locaux) qui en paieront le prix, sans oublier naturellement les personnels qui devront subir une mobilité ou changer de métier.

A l'ordre du jour de ce CTL, figurent notamment les points suivants :

1er point : l'aménagement des horaires d'ouverture au public du SPF de La Roche / Yon. Vous parlez d'aménagement alors qu'il s'agit tout simplement d'une réduction des horaires d'ouverture. Là encore, nous ne comprenons pas la vision de la Direction Générale qui ne cadre rien, qui oublie l'utilisateur en mettant en place des horaires différenciés, des horaires à la carte sur chaque site... Alors même que vous osez affirmer que vous améliorez la lisibilité des horaires pour le public grâce à une harmonisation des plages d'accueil... De qui se moque-t-on !!! Comment les usagers pourront-ils être satisfaits d'une telle mesure ? L'accueil physique se concentrant sur quelques jours, les files d'attente seront donc inévitablement plus longues et le mécontentement prévisible des usagers amplifiera les tensions à nos guichets.

Ces aménagements vous permettent tout simplement de redéployer les moyens affectés à l'accueil physique dans les services afin de pallier les insuffisances d'effectifs et de pouvoir ainsi continuer à en supprimer davantage.

2ème et 3ème points : le transfert des 2 trésoreries des Sables d'Olonne vers le Château d'Olonne et la création du SIP des Sables d'Olonne. Nous ne sommes pas opposés sur le principe du transfert dans un bâtiment unique des deux trésoreries avec l'ensemble des autres services fiscaux. Ce qui nous pose problème, c'est le site d'accueil en lui-même avec ses contraintes immobilières : superficie insuffisante et places de parking peu nombreuses. De plus, la création du SIP va vous permettre en fusionnant la trésorerie Impôts et le Centre des Impôts de supprimer vraisemblablement très rapidement quelques emplois au passage...

4ème point : La mise en œuvre de l'apprentissage à la DGFIP. Nous tenons tout d'abord à rappeler que Force Ouvrière, dans la plus pure tradition ouvrière, a toujours marqué son attachement à l'apprentissage, nécessaire à la transmission intergénérationnelle des savoirs techniques. Le chômage des jeunes est une question primordiale pour notre société et une préoccupation essentielle pour notre organisation syndicale. Mais ces projets, mis en place à la hâte, ne s'inscrivent pas dans une véritable politique d'insertion des jeunes dans le monde du travail. Le recrutement des apprentis à la DGFIP se faisant au niveau du bac + 2, on peut donc se dire que ces jeunes auraient intérêt à passer directement les concours plutôt que de faire un apprentissage sous-rémunéré. Et s'agissant des maîtres d'apprentissage : la situation des services laisse aujourd'hui peu de possibilité de dégager le temps nécessaire à l'exercice d'une telle responsabilité. Il est bien évident que nous n'admettrons pas que, au prétexte de contrat d'apprentissage, l'administration recrute des jeunes pour pallier les carences en effectifs des services et en les sous-rémunérant.

Dans ce contexte de rentrée morose socialement, le syndicat FO DGFIP alerte les personnels et la Direction sur la gravité des réformes en cours pour l'avenir de nos missions et des services. FO DGFIP affirme qu'il faut en finir avec

cette politique d'austérité. L'heure est à la résistance pour bloquer ces plans destructeurs et faire aboutir nos légitimes revendications, à savoir :

- l'arrêt de cette politique d'austérité
- l'arrêt du démantèlement de nos services
- l'arrêt des suppressions d'emplois
- l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice

*** Réponses du Directeur :**

Sur les restructurations annoncées, Mr Mignon nous confirme qu'il attend la décision définitive du Ministre concernant les fermetures des 2 trésoreries (Maillezais + La Mothe Achard) et le transfert du recouvrement de 2 autres (Le Poiré / Vie et Mortagne) vers les SIP.

Le futur PCRCP (Pôle Contrôle Revenus et Patrimoine) devrait avoir la configuration suivante : **1 seul PCRCP implanté à La Roche / Yon** avec un effectif de 20 personnes : 9 cadres A issus FI (Fiscalité Immobilière) + 11 cadres B, soit 5 B issus du CSP (Contrôle Sur Pièces) + 4 B FI + 2 B PCE (Pôle de Contrôle et d'Expertise). **Seront également conservées 2 antennes (Challans + Les Sables d'Olonne)** avec un effectif global de 11 personnes. Le Directeur s'est engagé à communiquer « dès que possible » avec les services et personnel concernés !

Concernant les réformes territoriales (nouvelles régions, fusion de communes et d'intercommunalités), celui-ci estime que cela n'aura pas dans l'immédiat en Vendée de grosses conséquences pour les postes et services, mais qu'il faudra inévitablement en tenir compte dans l'avenir.

S'agissant des suppressions d'emplois annoncées (plus de 2500 pour la DGFIP cette fin d'année), Mr Mignon ignore à ce stade quelle sera la contribution de la Vendée.

*** Approbation du PV du CTL du 10/04/2015 :**

Pour (FO + Solidaires + CGT + CFDT)

*** Aménagement des horaires d'ouverture au public du SPF (Service de Publicité Foncière) de La Roche / Yon :**

Après présentation par le Directeur de la modification proposée des horaires d'ouverture au public du SPF de La Roche / Yon, les 4 organisations se positionnent contre ce projet. Pour FO, nous estimons que tous les agents n'ont pas été avec certitude associés à la phase de concertation avec les responsables du service, comme ça a déjà été le cas dans d'autres services lors des vagues précédentes... Sur certains sites, nous savons que la concertation ressemblait davantage à une information des chefs de service qui ont, pour certains, très fortement influencé le choix de leurs équipes ou décidé à leur place...

Concernant plus spécifiquement la situation du SPF yonnais, nous dénonçons l'absence globale d'harmonisation pour les usagers avec les autres services de la Cité administrative. Toute une partie du public qui trouve porte close reviendra aux horaires d'ouverture allonger les files d'attente, concentrant ainsi les problèmes sur un temps plus réduit et accentuant l'exaspération de tous : agents d'accueil et usagers.

La seule et unique raison conduisant la Direction Générale puis la Direction locale à généraliser ce dispositif, est, encore une fois, l'absorption des futures suppressions d'emplois !

Vote des OS : vote unanime CONTRE (FO + Solidaires + CGT + CFDT)

*** Transfert des 2 trésoreries des Sables d'Olonne vers le Château d'Olonne et création du SIP des Sables d'Olonne :**

Comme expliqué dans notre déclaration liminaire, le principe de regrouper sur un seul et même site ne nous pose aucun problème mais nous dénonçons les capacités d'accueil du bâtiment du Château d'Olonne. De plus, la création de ce SIP, comme ce fut le cas dans tous les précédents, permettra à la Direction locale de supprimer rapidement des emplois sur ce nouveau service fusionné.

Vote des OS pour le transfert géographique : ABSTENTION (FO + Solidaires + CGT + CFDT)

Vote des OS sur la création du SIP : CONTRE (FO + Solidaires + CGT) et ABSTENTION (CFDT)

Déménagement prévu les 4,5 et 6/11.

Nouveaux horaires d'ouverture : 8h45-12h00 / 13h15-16h00 (fermé les mercredi et vendredi après-midi)

De nombreuses formations sont programmées pour les collègues en vue de la mise en place de ce SIP.

*** Mise en œuvre de l'apprentissage à la DGFIP :**

Les conditions optimums n'étant pas réunies, nous ne pouvons pas être favorables à cette mise en œuvre (explications ci-dessus dans notre déclaration liminaire).

Vote des OS : vote CONTRE (Solidaires + CGT), ABSTENTION (FO), POUR (CFDT)

*** Questions diverses :**

- PAP « plan annuel de prévention » : nous insistons pour que la Direction prenne davantage conscience de l'ampleur des risques psychosociaux « RPS » dans les services. A notre demande, un groupe de travail spécifique en lien avec le CHSCT sera rapidement organisé afin de réfléchir à ce qui pourrait être mis en place pour diminuer ce risque... Au delà des causes que nous dénonçons régulièrement (suppressions d'emplois et restructurations), nous pensons qu'il existe peut-être des pistes d'amélioration à développer (meilleure communication interne, etc...).

- ZUS « zones urbaines sensibles » : 50% des dossiers auraient été traités par la Centrale... Une nouvelle note 2015 redéfinie les zones déclarées « sensibles » et il s'avère que la Trésorerie des Hôpitaux, du fait de sa proximité avec la Cité Vignes aux Roses, est désormais considérée en ZUS.

Site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>